

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 décembre 2016

Signature d'une convention-cadre entre Inria et le ministère de la Culture et de la Communication

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de la signature d'une nouvelle convention-cadre entre le ministère de la Culture et de la Communication et Inria, l'institut national de recherche dédié au numérique.

Dans la continuité de leur premier partenariat lancé 2014, cette nouvelle collaboration vise à étendre les champs de coopération et à accélérer le montage de projets de recherche et développement dans le champ culturel.

En créant les conditions d'un dialogue renouvelé entre les professionnels de la culture et les chercheurs en sciences du numérique, cette coopération contribuera à lever des verrous technologiques et permettra de favoriser l'émergence de thèmes de recherche interdisciplinaires inédits afin de tester des usages et concepts innovants pour les secteurs culturels et linguistiques comme pour les sciences du numérique.

Les champs explorés seront nombreux, à titre d'exemples :

- l'imagerie 3D, qui bouleverse de nombreux métiers tels que l'architecture ou l'archéologie ;
- la reconnaissance vocale, utilisable dans les technologies de la langue ;
- les mégadonnées, qui sont un enjeu majeur, notamment pour les institutions dont les missions consistent à collecter ou archiver d'immenses quantités de données ;
- ou bien encore la technologie dite de la « chaîne de blocs », qui pourrait, à terme, significativement impacter les processus de gestion des droits d'auteurs.

Audrey Azoulay salue cette nouvelle étape dans la transition numérique des institutions culturelles qui permettra de les aider à se positionner stratégiquement face aux innovations numériques en s'appuyant sur l'expertise internationale de premier plan d'Inria.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr